



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 24 juin 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. MELOTTE

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 48

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Franck MELOTTE
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Jean-Patrick MASSON	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Patrick CHAPUIS	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Michel JULIEN	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
Mme Catherine HERVIEU	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEVRE
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Geneviève BILLAUT.
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	

Membres absents :

M. Rémi DETANG	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. José ALMEIDA	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. François-André ALLAERT	Mlle Christine MARTIN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Alain MARCHAND	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Michel JULIEN
M. Roland PONSAA	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Claude DARCIAUX	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Philippe GUYARD	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Claude GIRARD	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
M. Michel BACHELARD	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Rémi DELATTE	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE.
M. Philippe BELLEVILLE	
M. Norbert CHEVIGNY	
M. Gilles TRAHARD	
Mme Noëlle CAMBILLARD	

OBJET : DEPLACEMENTS

Accord cadre relatif à l'acquisition, la livraison de bus urbains standard et articulés d'occasion et à leur adaptation au réseau Divia - Attribution d'un marché

Deux lignes de tramway vont traverser l'agglomération, soit un tracé de 20 kilomètres ponctué par une trentaine de stations. Dès janvier 2013, 32 rames emprunteront ces lignes ferrées. Ce projet majeur s'accompagnera d'une refonte complète du réseau Divia, qui est amorcé dès 2010, à la fois pour anticiper l'arrivée du tram et pour tenir compte des travaux.

C'est pourquoi, il est proposé d'acquérir des bus d'occasion afin de subvenir aux besoins qui seront nécessaires à la mise en œuvre du réseau de bus restructuré en 2010.

Les bus d'occasion devront être adaptés au réseau Divia : équipements SAEIV, systèmes de vidéosurveillance, girouettes, découpe extérieure de peinture,...

Le Grand Dijon décide de recourir à un prestataire pour mener à bien ces opérations d'acquisitions de bus d'occasion, d'adaptations en travaux d'équipements au réseau Divia et de livraisons de bus d'occasion. Afin de pouvoir se procurer des bus d'occasion, une procédure d'appel d'offres a été lancée sous forme d'un accord-cadre sans minimum, ni maximum, d'une durée de 4 ans compte tenu de la difficulté de définir à l'avance les modalités d'exécution des prestations demandées.

Après avoir retenu le prestataire, le Grand Dijon lancera des consultations par des marchés subséquents lors de la survenance de ses besoins en bus d'occasion : nombre de bus, type de bus (standard ou articulé), nombre de portes, plage d'âge et de kilométrage, définition des équipements...

Pour que la recherche de bus d'occasion puisse débuter assez rapidement, la procédure d'appel d'offres a été lancée le 2 avril 2010.

La Commission d'appel d'offres, qui s'est réunie le 19 mai 2010, après avoir admis les deux candidatures reçues, a décidé de déclarer le marché infructueux. En effet, les deux offres reçues ont été qualifiées d'inappropriées.

Conformément à l'article 35-II-3° du Code des marchés publics, il a été décidé de relancer ce marché en procédure négociée, sans nouvelle publicité. Une mise en concurrence a été diligentée avec les deux candidats au premier appel d'offres.

Un seul candidat a remis une nouvelle offre, à savoir ALFA Transactions et des négociations ont été menées avec lui.

Le 24 juin dernier, la Commission d'appel d'offres a examiné et analysé l'offre d'ALFA Transactions et a proposé de retenir ce candidat

Il est donc demandé au Conseil d'autoriser le Président à signer le marché afférent avec l'attributaire de l'appel d'offres.

Vu les décisions de la Commission d'Appel d'Offres en date des 19 mai et 24 juin 2010,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'accord-cadre relatif à l'acquisition, la livraison de bus urbains standards (12 mètres) et articulés (18 mètres) d'occasion et à leur adaptation au réseau Divia avec ALFA Transactions
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier,
- **de dire** que les crédits concernant cet accord-cadre seront pris sur les budgets successifs.

Convocation envoyée le 18 juin 2010

Publié le 25 juin 2010

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

28 JUIN 2010

